



RAPPORT D'ACTIVITES

2016 – 2017



Introduction

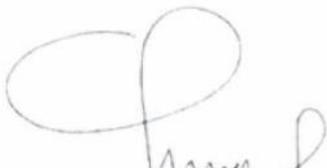
Depuis le début des années 1990 avec la Conférence des Nations unies sur l'Environnement et le Développement, l'humanité a conscience de ce qu'elle doit accomplir au niveau planétaire, face aux menaces et aux défis qui sont les siens. Les enjeux auxquels est confronté le monde aujourd'hui en termes de changement climatique ne pourront être relevés sans une multiplicité d'actions à tous les niveaux, du citoyen du monde, au chef d'Etat aussi puissant soit-il, en passant par l'organisation internationale à vocation planétaire.

Changer les habitudes et diminuer drastiquement les émissions de gaz à effet de serre d'origine humaine ne suffiront pas à endiguer l'effet d'emballement que le dérèglement climatique commence à entraîner à l'échelle de la planète.

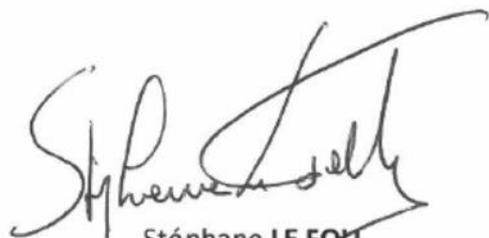
C'est pourquoi il est nécessaire de travailler, dans le même temps, à la réduction des taux de présence de ces gaz dans l'atmosphère. A ce titre, l'agriculture et la foresterie ont un rôle unique à jouer pour parvenir à un tel résultat. En effet, elles peuvent non seulement poursuivre la réduction de leurs propres émissions de gaz au niveau sectoriel, mais elles peuvent aussi s'employer à absorber toujours plus de carbone par le biais de la photosynthèse, et le stocker de façon stable et durable dans les sols agricoles et forestiers. Ces derniers verront ainsi leur teneur en matière organique, leurs capacités en termes de fertilité, de rétention d'eau et de résistance à la dégradation via l'érosion, augmenter de façon significative

C'est tout le sens de l'Initiative « 4 pour 1000 » : les sols pour la sécurité alimentaire et le climat, que nous avons l'honneur et le plaisir de présider via le Consortium de ses membres et le Forum de ses partenaires. Ce n'est pas un hasard si plus de 260 partenaires dont 130 membres nous ont rejoints depuis la naissance de l'Initiative et que ces chiffres ne cessent de croître.

A peine 2 ans après sa naissance, cette Initiative a déjà fait preuve d'une certaine maturité, et d'une reconnaissance internationale qui ne fait que souligner l'impérieuse nécessité de protéger les sols et les terres, porteuses de ressources vitales pour l'humanité et sa pérennité.



Dr. Ibrahim Assane **MAYAKI**
Président du Consortium



Stéphane LE FOLL
Vice-Président du Consortium

Sommaire

- Introduction..... 3
- Sommaire 4
- Les enjeux et les objectifs de l’Initiative..... 5
- La gouvernance mise en place depuis la COP 22 8
- Les réalisations depuis le lancement à la COP 21 10
- Les membres et les partenaires en 2017 13
- Les aspects budgétaires et financiers..... 14
- Les soutiens financiers et en ressources humaines de l’Initiative 15
- Vision pour l’avenir 16

Les enjeux et les objectifs de l'Initiative

Un mot à propos du nom de l'Initiative « 4 pour 1000 ». On parle ici de Carbone ou plus exactement de gaz carbonique (CO²), dont la présence dans l'atmosphère terrestre contribue (avec d'autres gaz) à « l'effet serre » et, donc au réchauffement ou changement climatique. On sait que l'atmosphère contient plus de 800 Gt de carbone (sous forme essentiellement de CO²) et que les activités humaines se soldent chaque année par un bilan d'émission de près de 4,5 Gt de carbone de plus.

En revanche, il est moins connu que les sols agricoles et forestiers contiennent 2 à 3 fois plus de carbone que l'atmosphère, notamment sous forme de matière organique, soit de 1 600 à 2 400 Gt de carbone, dont près de 900 Gt dans les 40 premiers centimètres). Si l'on se fixe chaque année pour objectif de « neutraliser ou compenser » ces émissions nettes de 4,5 Gt de carbone dans l'atmosphère, de combien faut-il accroître la quantité de carbone stockée dans ces sols de surface ? La réponse est de près de 0,4% soit de « 4 pour 1000 ».

Il ne s'agit que d'un principe de base, mais ce qui frappe les esprits c'est la petitesse de ce chiffre (0,4%), c'est le fait que l'objectif paraît atteignable et donc que l'espoir existe de tenir une part de la solution.

En réalité, l'ambition qui se cache derrière ce chiffre et cette Initiative est grande pour ne pas dire immense. Car on parle ici **d'accroître en moyenne de 0,4% la teneur en carbone de tous les sols agricoles et forestiers de la planète**, de le faire **chaque année** (+0,4% par an) **et partout**. Sachant que l'état des sols est différent d'une région à l'autre, et que la capacité de stockage du carbone dans les sols dépend non seulement du type de sol, mais aussi des conditions climatiques et de nombreux autres facteurs.

Il s'agit d'une vaste et ambitieuse entreprise, mais extrêmement utile car stocker du carbone dans les sols sur la durée a plusieurs avantages :

- Cela permet d'atténuer les effets du changement climatique :
 - En réduisant les émissions nettes de gaz à effets de serre par un stockage qui peut durer des décennies voire des millénaires ;
 - Grâce à des technologies à émission négative et à bas coût.
- Cela permet aussi d'adapter l'agriculture au changement climatique :
 - La matière organique des sols accroît leur capacité de rétention de l'eau ;
 - Elle diminue la sensibilité de ces mêmes sols à l'érosion.
- Cela permet enfin de contribuer à accroître la sécurité alimentaire et à restaurer les sols fortement dégradés qui représentent 30% des sols selon la FAO :
 - Le rôle majeur de la teneur en matière organique des sols dans leur fertilité n'est plus à démontrer ;
 - Il en résulte une augmentation des rendements et de leur stabilité ;

Mais il faut être prudent et s'inscrire dans la durée car :

- Les quantités stockées sont plus ou moins limitées en fonction de la nature des sols ;
- Le stockage est réversible, notamment en cas d'arrêt des pratiques culturales adaptées ou en cas de changement d'usage des sols ;
- Et surtout lorsqu'il y a des pertes, elles peuvent être rapides et importantes.

En résumé, l'agriculture et la foresterie constitue une part importante de la solution en termes d'atténuation du changement climatique, d'adaptation au changement climatique et contribuent en outre à augmenter la sécurité alimentaire, mais il faut s'inscrire dans la durée en adoptant des pratiques culturales favorables au stockage du C dans les sols et s'y tenir.

La théorie est intéressante, mais beaucoup de questions se posent :

- Sur quelles pratiques culturelles peut-on s'appuyer ?
- Faut-il innover fortement pour trouver des pratiques toujours plus performantes en matière de stockage de carbone dans les sols ?
- Quel rôle la recherche peut-elle jouer dans ce sens ?
- Que peuvent faire les acteurs de terrain et les décideurs pour agir dans le sens souhaité ?
- Etc.

Concrètement, il existe un arsenal de pratiques culturelles qu'on sait favorables, dans certaines conditions, au stockage du carbone dans les sols, parmi lesquelles :

- L'agriculture de conservation ;
- L'agroforesterie,
- La gestion intégrée de la fertilité, notamment l'usage d'engrais organiques et de biochar ;
- La gestion de l'eau ;
- La gestion des zones de pâturage et des parcours ;
- Les cultures de couverture ;
- Etc.

Il est important de préciser que chaque pratique a ses propres limites en termes de faisabilité techniques sur le terrain, de coût de mise en œuvre, et de potentiel de stockage de carbone dans les sols.

Néanmoins, beaucoup de questions restent encore sans réponse, et pour lesquelles le recours à la science et la recherche s'impose. L'Initiative « 4 pour 1000 » s'appuiera donc sur un vaste programme international de recherche et de coopération scientifique, qui représentera l'essentiel du premier de ses deux volets. Mais au-delà de cette nécessaire base scientifique, des résultats tangibles ne seront obtenus que si les multiples acteurs de terrain s'approprient les pratiques culturelles et forestières. C'est pourquoi, l'Initiative s'articule en deux volets complémentaires : le volet scientifique et technique évoqué précédemment, et un volet de projets de terrain.

Et à ce niveau, chaque acteur a un rôle à jouer pour contribuer à la mise en œuvre du volet projets qui va de l'échelle de la parcelle à celle d'un pays :

- Les agriculteurs, les forestiers et leurs organisations professionnelles ;
- Les autres acteurs économiques ;
- Les Instituts de recherche et d'enseignement,
- Les ONG et les représentants de la société civile ;
- Les Etats et les décideurs politiques ;
- Les financeurs et les bailleurs de fonds publics et privés ;
- Les Organisations internationales ;
- etc.

Et les besoins sont là aussi très importants, notamment en termes d'échanges et de mises en relation entre ceux qui utilisent et maîtrisent les pratiques à diffuser et ceux qui souhaitent les utiliser, entre les porteurs de projets et ceux qui souhaitent financer de telles actions, entre les décideurs qui souhaitent mettre en place des politiques incitatives et ceux qui souhaitent agir à leur niveau sur le terrain, etc... L'ambition sera ici de faciliter et favoriser ces échanges et mise en relations à travers une vaste plate-forme collaborative et un centre de ressources numériques qui constitueront le cœur d'un site internet innovant et participatif.

C'est dans ce contexte général et avec les ambitions rappelées ci-dessus que l'Initiative « 4 pour 1000 » a vu le jour, lors de la COP 21 le 1^{er} décembre 2015.

Ainsi, la Déclaration d'intention de Paris précise clairement le triple objectif de l'Initiative, objectif qui se veut « gagnant-gagnant » :

- Amélioration de la sécurité alimentaire ;
- Adaptation au changement climatique ;
- Atténuation du changement climatique.

Les signataires de cette déclaration partagent ainsi le souhait de :

- Valoriser le potentiel de l'agriculture ;
- Souligner l'importance des sols, de leur préservation et de leur restauration ;
- Insister sur la nécessité d'adopter des pratiques agricoles adaptées à ces objectifs ;
- Préciser l'importance de la teneur en carbone des sols pour l'avenir ;
- Disposer de systèmes de suivi et d'évaluation pour guider l'action ;
- Se mobiliser pour une approche participative ouverte à tous les acteurs ;
- Rappeler l'importance de financements adéquats et adaptés ;
- Souligner le nécessaire respect des droits fonciers légitimes existants.

Et, ils s'engagent à :

- Renforcer leurs politiques publiques, outils et actions dans le sens de l'Initiative ;
- Favoriser le travail scientifique et de recherche sur le carbone dans les sols ;
- Soutenir une démarche participative pour l'élaboration de solutions innovantes.
- Partager leur expérience (pratiques, projets, et politiques) via une plateforme collaborative

Et mettre en place des structures formelles de gouvernance, ce qui fut fait durant la COP 22.

La gouvernance mise en place depuis la COP 22

La Déclaration d'intention en vue de la constitution d'un Consortium « 4 pour 1000 » de Marrakech 2016, signée par 94 membres à la date du 17 novembre, a permis la mise en place la gouvernance de l'Initiative, et l'élection du Président du Consortium, M. Ibrahim Hassane MAYAKI (par ailleurs Secrétaire Exécutif du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique ou NEPAD) et du Vice-Président, M. Stéphane LE FOLL, Ministre français de l'agriculture, l'alimentation et de la forêt (en exercice jusqu'en mai 2017, et depuis Député de la Sarthe) :

- Le **Forum des partenaires** (les signataires de la Déclaration d'intention de Paris partageant les principes et les objectifs de l'Initiative) qui constitue l'instance de concertation, de collaboration et de partenariat.

Se réunissant une fois par an, mais constituant également une communauté numérique, il est organisé en collèges :

- Etats et provinces
- Organisations internationales et régionales, banques de développement
- Instituts de recherche / formation et universités
- Organisations de producteurs agricoles
- Société civile et fondations à but non lucratif
- Entreprises privées

- Le **Consortium des membres** (les signataires de la Déclaration d'intention de Marrakech, potentiellement ceux de la Déclaration d'intention de Paris, à l'exception des organisations à but lucratif ou commercial) qui est l'instance décisionnelle.

Il prend, par consensus, les décisions sur l'orientation, la politique, le programme de travail, le budget, les recommandations du Comité Scientifique et Technique, etc.

Il se réunit au moins une fois par an à l'occasion de la réunion annuelle du Forum, mais aussi à d'autres moments en fonction de son propre agenda.

- Le **Comité scientifique et technique**, constitué de 14 scientifiques de haut niveau et de renommée internationale, choisis par le Consortium sur proposition du Secrétariat Exécutif, est l'instance scientifique de l'Initiative (la composition est en annexe 1).

Il s'agit d'un groupe multidisciplinaire, avec une composition équilibrée en ce qui concerne l'origine géographique et le genre, dont chaque membre doit produire régulièrement une déclaration d'intérêts.

Le CST, qui se réunit plusieurs fois par an :

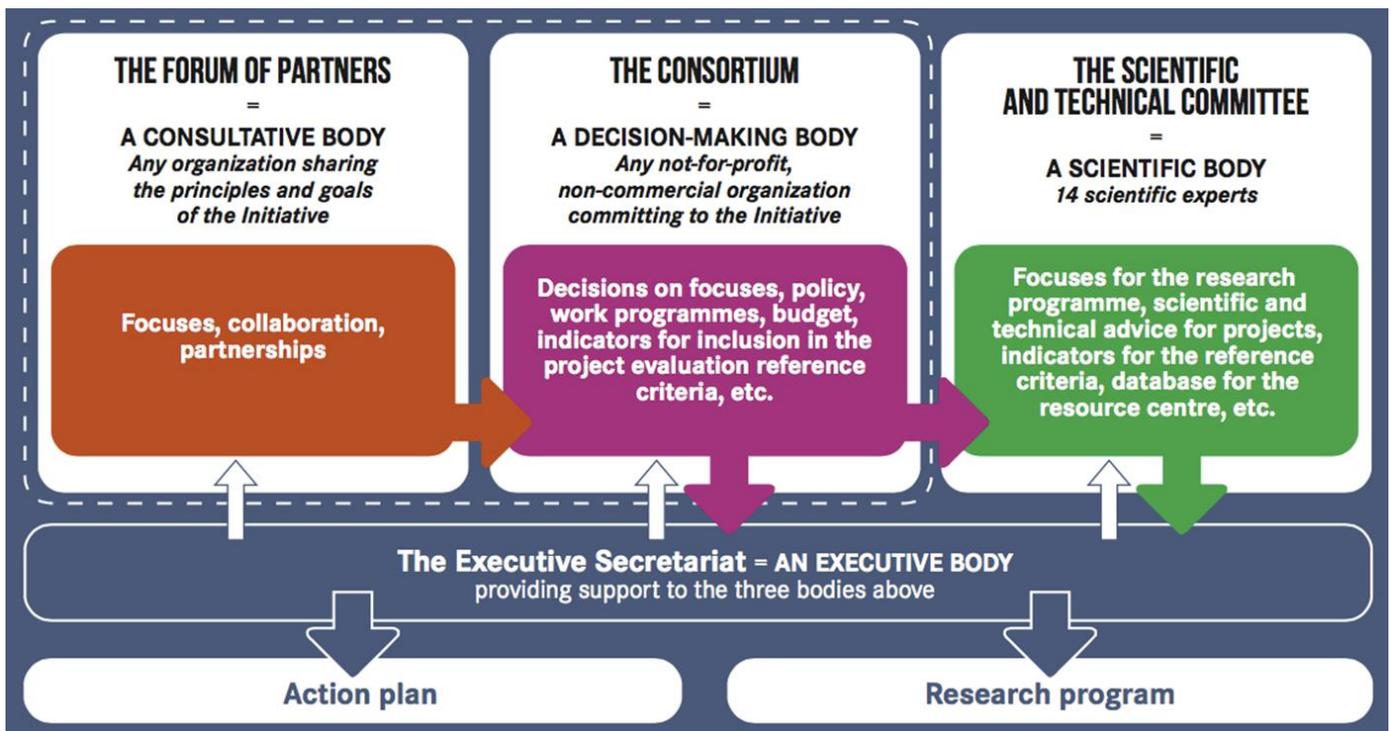
- propose un ensemble de critères de référence pour l'évaluation des projets et des actions fondés sur les principes et objectifs de l'Initiative, ainsi que sur les objectifs de développement durables ;
- formule des propositions pour les orientations du programme international de recherche scientifique et de coopération et pour toute question transversale ;
- formule des conseils sur les projets, les actions et les programmes ;
- Définit, produit et / ou valide les documents publiés sur le centre de ressources.

- Le **Secrétariat exécutif international** qui a pour tâche d'apporter son soutien aux 3 instances ci-dessus et de coordonner et mettre en œuvre l'Initiative notamment via l'organisation de réunions, et la gestion d'outil commun tel un site web incluant une plateforme collaborative et un centre de ressources numériques.

Hébergé par l'Organisation du Système CGIAR à Montpellier (France), c'est l'organe exécutif de l'Initiative, composé de 4 à 5 personnes sous l'autorité d'un Secrétaire exécutif :

- Un responsable scientifique assurant le lien avec le programme de recherche & le secrétariat du CST
- Un responsable chargé de l'animation, le suivi et l'appui aux projets
- Un responsable de la communication et de l'animation du site Web
- Un assistant commun à toute l'équipe

Les ressources humaines et financières permettant le fonctionnement de l'Initiative et notamment su Secrétariat exécutif sont fournis sur une base volontaire par les membres et partenaires de l'Initiative.



Organisation générale de la gouvernance de l'Initiative

Les réalisations depuis le lancement à la COP 21

Organisation des réunions statutaires

- **1^{er} Forum Marrakech** (17 novembre 2016 - Matin)

Plus de 250 personnes ont participé à cette première réunion du Forum, durant laquelle ont été faites des présentations relatives aux deux volets de l'Initiative : sciences et recherche, et politiques et projets de terrain (projet pilote de restauration des pâturages dégradés en Uruguay, projet agro-écologique pour la France, projet pilote sur l'agro-écologie en Afrique de l'Ouest (CEDEAO)) Des échanges ont eu lieu en plénière sur la base de ces présentations, ainsi qu'en groupes de travail sur des sujets aussi variés que :

- Contribution à l'élaboration et à la mise en oeuvre des NDC ;
- Attentes concernant le référentiel d'évaluation des projets ;
- La plate-forme collaborative et le travail en réseau des acteurs
- Quels financements pour les projets s'inscrivant dans les objectifs de l'Initiative ?

- **1^{er} Consortium Marrakech** (17 novembre 2016 – Après-midi)

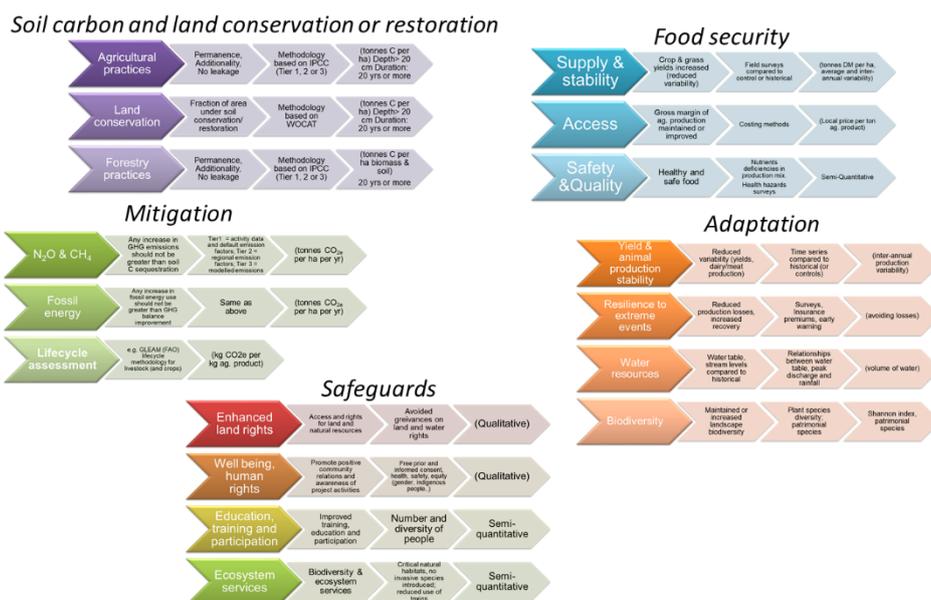
Dans la continuité du Forum, 200 personnes ont assisté à cette première réunion du Consortium qui s'est ouvert avec l'intervention de plusieurs ministres de l'agriculture, Président et Directeur Généraux d'Organisations internationales, Institutions de recherche et d'enseignement, Groupements de producteurs, ONG, etc... Parmi les décisions importantes prises durant cette réunion, l'installation du Comité Scientifique et Technique qui a ainsi pu tenir sa première réunion dans la foulée, l'adoption de la feuille de route 2017 et d'un budget 2017 pour l'Initiative, et l'élection du Président du Consortium, M. Ibrahim MAYAKI (Secrétaire Exécutif du NEPAD) et du Vice-Président, M. Stéphane LE FOLL (Ministre français en charge de l'agriculture).

- **2^{ème} Consortium Montpellier** (29 et 30 juin 2017)

En raison d'une feuille de route particulièrement chargée en 2017, il avait été décidé à Marrakech, l'organisation de deux réunions du Consortium en 2017. La réunion du 2^{ème} Consortium a réuni près de 100 personnes représentant les membres de l'Initiative, à Montpellier. Les décisions prises durant cette réunion portent sur la signature d'une convention avec l'Organisation du Système CGIAR (organisation internationale installée à Montpellier) pour l'hébergement du Secrétariat Exécutif de l'Initiative, la validation des propositions faites par le CST relatives aux orientations en matière de recherche et de coopération scientifique, et des éléments constitutifs d'un référentiel d'indicateurs pour l'évaluation de projets. De nombreuses conférences et symposiums en lien avec l'Initiative « 4 pour 1000 » ont été également évoquées (passées et futures). L'ouverture prochaine du nouveau site internet de l'Initiative, ainsi que de la plateforme collaborative ont également fait l'objet de présentations spécifiques.

- **1^{er} CST Marrakech** (17 novembre 2016), **2^{ème} CST Rome** (24 et 25 mars 2017) et **3^{ème} CST Montpellier** (28 juin 2017)

De Marrakech (COP 22) à Bonn (COP 23), le CST aura tenu trois sessions en 12 mois. Les deux principales questions à l'ordre du jour de ces réunions portaient sur les orientations du programme international de recherche et de coopération scientifique ainsi que sur le référentiel d'indicateurs pour l'évaluation de projets. Ainsi le CST a été capable de proposer des grandes lignes sur ces deux sujets au 2^{ème} Consortium réuni à Montpellier, et de se mettre en position de proposer des documents plus détaillés pour adoption au 3^{ème} Consortium qui se réunira à Bonn le 16 novembre 2017.



Aperçu des propositions du CST en matière d'indicateurs pour l'évaluation de projets

Participation à des réunions internationales

- Global Symposium on Soil Organic Carbon (Rome – mars 2017)
- European Geosciences Union General Assembly (Vienne – avril 2017)
- Conférence « Stocker du carbone dans les sols : faire face à la menace climatique » (Chantilly / Paris – mai 2017)
- Symposium « la Bio-économie et l'agriculture circulaire » (Taipei -Taïwan – juin 2017)
- Symposium « Sols vivants » (Montréal – octobre 2017)

Relations avec d'autres initiatives et partenariats

- Rencontre avec le ministère de l'agriculture du Maroc (Septembre 2016)
- Rencontre avec la FAO et le Global Soil Partnership (Rome octobre 2016)
- High level meeting on "Climate Friendly Landscapes" in the run-up to COP22 in Marrakech (Lancaster House in London) organisé par The Prince of Wales's Charitable Foundation
- Rencontre avec le ministère de l'agriculture d'Argentine et l'INTA (Mars 2017)
- Rencontre avec les ministères chinois de la forêt, de l'agriculture et des affaires étrangères (Mai 2017)
- Journée RITTMO (France – juin 2017)
- UNCCD – COP 13 (Ordos – Septembre 2017) – organisation de side-event
- Rencontre avec le ministère de l'agriculture du Chili et l'INIA Chili (Octobre 2017)

Travail sur le site internet et la plateforme collaborative

- Propositions concernant l'architecture et le plan du site internet et de la plateforme collaborative, élaboration du cahier des charges pour le prestataire, sélection du prestataire et suivi de la réalisation : Philippe CORNUEJOLS – Consultant (de septembre 2016 à novembre 2017)
- Prestataire pour le site internet et la plateforme collaborative : Milky (de mars à novembre 2017 - appel d'offres, ouverture des plis, lancement de la réalisation et réception)
- Collecte des données, informations, illustrations (images, vidéos, etc...) et refonte du contenu du site internet : Frédérique LESCENT – Consultant (juin à novembre 2017)
- Mise en forme des données : Brigitte CABANTOUS et traduction en espagnol et anglais : Regeneration International

Travail sur la stratégie de communication

- Proposition de stratégie : Frédérique LESCENT – Consultant (juin à novembre 2017)

Démarches administratives relatives à l'hébergement du SE, de la mise en place des ressources budgétaires et humaines

- Convention avec l'ADECIA signée en septembre 2016 (2016 et 2017) ;
- Convention avec l'Organisation du Système CGIAR signée le 29 juin 2017 (à compter de juin 2017) ;
- Convention signée entre l'Organisation du Système CGIAR et Ird – septembre 2017
- Convention signée avec l'INRA – octobre 2017

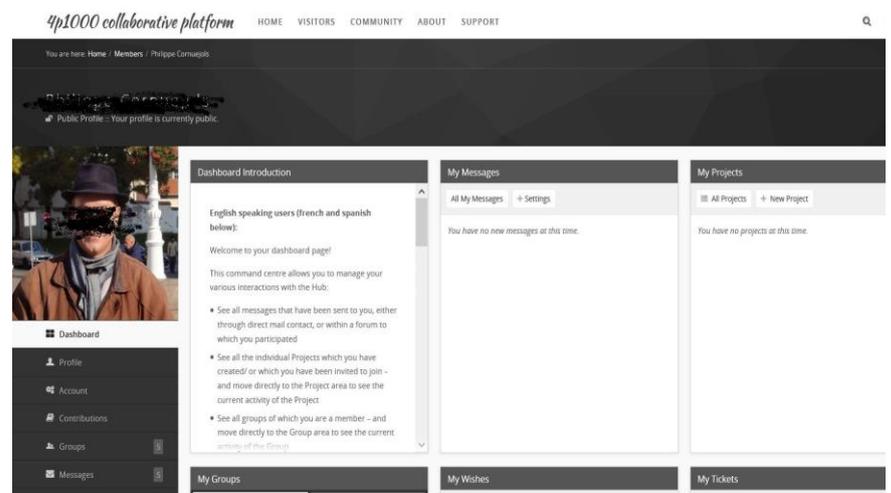
Autres

- Réalisation d'une enquête auprès des 258 partenaires de l'Initiative (taux de réponse 39%) concernant leurs souhaits et attentes, ainsi que les projets développés ou en développement en lien avec l'Initiative – résultats présentés au 2^{ème} et 3^{ème} Consortiums
- Attribution du « Future Policy Award 2017 » catégorie « Vision » par le World Future Council



Aperçu de la page d'accueil du nouveau site internet de l'Initiative

Aperçu de quelques pages de la plateforme collaborative de l'Initiative



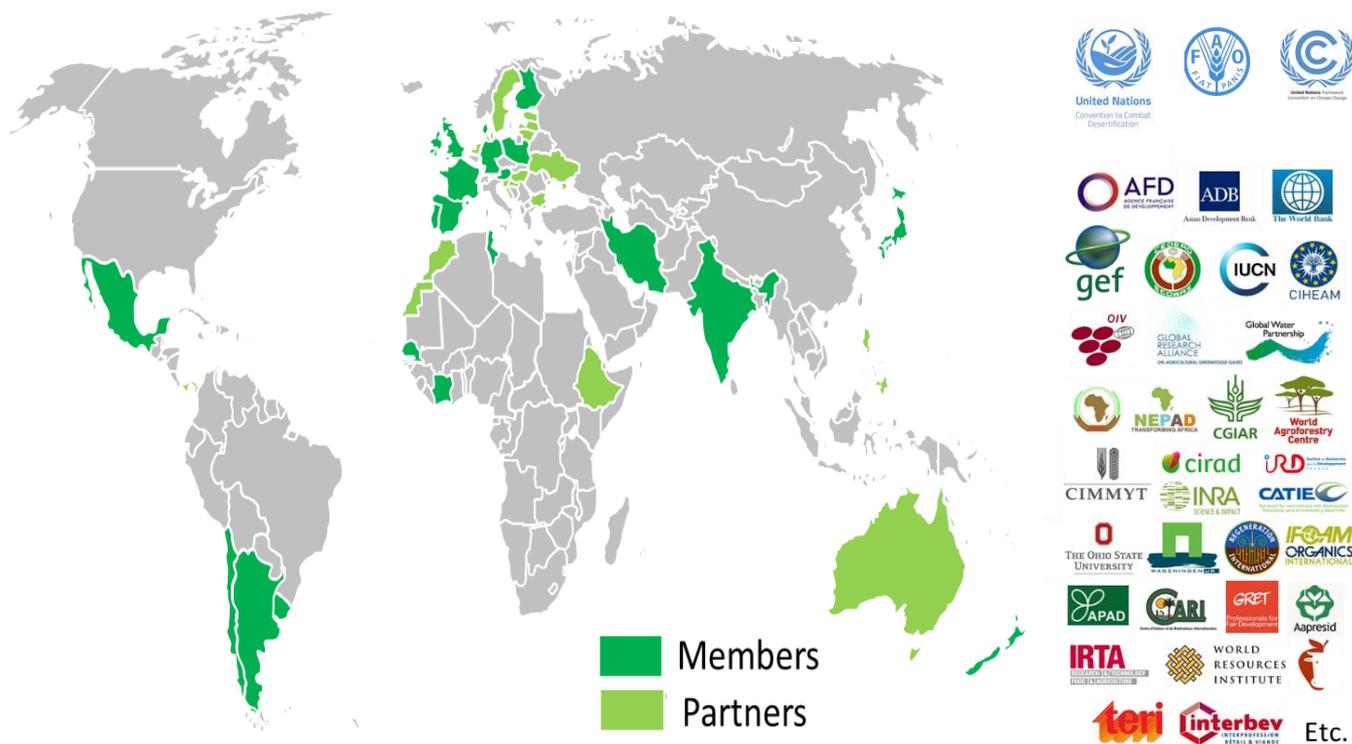
Les membres et les partenaires en 2017

Au 30 juin 2017, l'initiative comptait 258 partenaires et 130 membres répartis suivant le tableau suivant :

	Forum	Consortium
Etats et Collectivités	39	20
Organisations internationales	11	11
Banques et fonds de développement	4	3
Fondations	5	2
Organisations agricoles	35	21
Institutions de recherche et d'enseignement	54	39
Société civile - ONG	78	34
Organisations à but lucratif	32	
Total	258	130

La liste complète des partenaires et membres de l'Initiative à cette date se trouve en annexe de ce rapport.

A titre d'illustration, sans intention d'exhaustivité, parmi les partenaires et membres de l'Initiative « 4 pour 1000 », on compte les pays, organisations internationales, banques de développement, institutions de recherche et d'enseignement, groupements de producteurs, ONG, entreprises, etc. figurant ci-dessous.



Les aspects budgétaires et financiers

En **2016**, 87 000 € ont été dépensés sur un montant total de 100 000 €, afin d'organiser les réunions de Marrakech et de permettre au Secrétaire exécutif de fonctionner pendant quelques mois.

À Marrakech, fin 2016, un budget annuel de 836 k€ pour 2017, première année entière concernant le budget de l'Initiative et sa réalisation, a été proposé et adopté par le Consortium de l'Initiative.

BUDGET ANNUEL 2017 (adopté à Marrakech)		
Intitulé	Contenu	Budget
Fonctionnement du Secrétariat Exécutif	Bureaux (location, charges et assurances)	22 000 €
	Bureautique	16 900 €
	Informatique	15 000 €
	Fonctionnement	8 400 €
	Frais de déplacement	66 000 €
	Personnel	50 000 €
	TOTAL Fonctionnement SE	178 300 €
Organisation de réunions des instances de l'Initiative tant sur le plan logistique qu'opérationnel	Forum des partenaires	80 000 €
	Consortium de l'Initiative	120 000 €
	Comité scientifique et technique (14 personnes - 3 réunions par an sur 3 jours et 4 nuits)	113 600 €
	TOTAL Réunions	313 600 €
Actions et outils de communication	Développement, conception, élaboration et réalisation de supports de communication	75 000 €
	Sites internet	225 000 €
	TOTAL Communication & site web	300 000 €
Autres dépenses	Miscellanées	5 100 €
TOTAL BUDGET ANNUEL 2017		797 000 €
<i>Frais de gestion appliqués par OI hébergeant (5% à confirmer)</i>		39 850 €
TOTAL BUDGET ANNUEL 2017 (Frais de gestion inclus)		836 850 €

Le niveau des ressources n'a cependant atteint qu'une partie de ce chiffre. Malgré cette situation particulière, l'Initiative a poursuivi sa mise en œuvre opérationnelle. Afin d'adapter les dépenses aux ressources, des choix prioritaires ont été fait, mais l'essentiel de la feuille de route a été réalisé.

En **2017**, le **budget disponible total aura été de 226 000 €** : 13 000 € restant de 2016, 113 000 € du Ministère français de l'Agriculture et 100 000 € de l'Ird, un institut de recherche français.

Afin de mettre en œuvre la feuille de route 2017 adoptée par le Consortium en novembre 2016, 188 000 € ont été dépensés durant l'année 2017, comme indiqué dans le tableau suivant.

Dépenses	Montant
Equipe du Secrétariat Exécutif	PM
Bureaux et équipement bureautiques pour le Secrétariat Exécutif	7 200 €
Frais de déplacement pour le Secrétariat Exécutif	18 000 €
Elaboration et mise en œuvre du Site Web	65 000 €
Communication	7 000 €
Réunion du CST à Rome	25 000 €
Réunion du CST à Montpellier	27 700 €
Réunion du Consortium à Montpellier	15 800 €
Réunion du CST, du Consortium et du Forum à Bonn	19 000 €
Divers et Frais de gestion (ADECIA 2017)	3 300 €
Total	188 000 €

Au 31 octobre 2017, le solde disponible s'apprécie à 38 000 € auquel il faudra retrancher diverses dépenses de déplacements notamment jusqu'à la fin de l'année. Il est anticipé une dépense totale du budget disponible 2017 sur l'année entière, soit 226 000 €.

Les soutiens financiers et en ressources humaines de l'Initiative

En **2016**, afin de permettre le fonctionnement de l'Initiative et dans l'attente de la désignation d'un hôte officiel, l'ADECIA organisme public français avait été choisi pour porter administrativement le Secrétariat exécutif de l'Initiative qui ne possède pas de statut juridique propre. Un budget de 100 k€ avait été alloué par le ministère français de l'agriculture à l'ADECIA pour permettre le démarrage des activités.

Cette même année, à l'exception de la contribution en nature de l'Organisation du Système CGIAR qui a fourni sans frais des bureaux au Secrétariat Exécutif du 1er septembre au 31 décembre 2016 (évalué à 6 750 €), toutes les ressources humaines et financières de l'Initiative provenaient du Ministère français de l'Agriculture (une mise à disposition et 100 k€), soit **un total de 106 750 € sur l'année**.

En **2017**, outre le solde des 13 k€ restant de 2016, le ministère français de l'Agriculture et l'Institut de recherche pour le développement (Ird) ont contribué respectivement au budget à hauteur de 113 k€ et 100 k€. Parallèlement, le ministère français de l'agriculture et l'Organisation du Système CGIAR ont poursuivi leur soutien en nature (voir détail dans le tableau ci-dessous), rejoint par le Cirad, puis en cours d'année par le ministère espagnol de l'agriculture, le ministère fédéral allemand de l'alimentation et l'agriculture, et l'INRA, Agreenium et Agropolis International.

Dépenses	Contribution en nature
Equipe du Secrétariat Exécutif	Ministère français de l'Agriculture (1 MAD) Ministère de l'agriculture Espagnol (1 MAD à partir du 1 ^{er} septembre) Cirad (Appui pour 50% d'un temps plein, évalué à 23 000 €)
Bureaux et équipement bureautiques pour le Secrétariat Exécutif	Organisation du Système CGIAR(10 100 €) INRA – Paris (6 000 €)
Réunion du CST à Rome	FAO (facilités de réunion)
Réunion du CST à Montpellier	Organisation du Système GCIAR (facilités de réunion)
Réunion du Consortium à Montpellier	Cirad, Agropolis international et Agreenium (contribution à l'organisation – 1 500 €)
Réunion du CST, du Consortium et du Forum à Bonn	Ministère fédéral allemand de l'alimentation et de l'agriculture (35 000 €), Cirad, et Agreenium
Total	Valorisation Contributions en nature : 75 600 €

Au total en 2017, au montant de 226 000 € de ressources financières disponibles, il faut rajouter la valorisation des contributions en nature à hauteur de 75 600 €, soit **un total sur l'année de 301 600 €**.

Ce montant de ressources, bien que compréhensible et supportable en année de démarrage, a toutefois handicapé fortement les travaux relatifs au site web et à la plateforme collaborative sans parler du fonctionnement du Secrétariat Exécutif qui aurait eu grand besoin d'un assistant ou d'une assistante.

Un budget de l'ordre de 650 k€, hors mises à disposition de personnel, permettrait en année moyenne de réaliser pleinement les activités prévues à la feuille de route annuelle, et de disposer de moyens humains à la hauteur des ambitions.

Vision pour l'avenir

Après deux ans d'existence, l'Initiative « 4 pour 1000 » entrera en 2018 dans sa troisième année. La tâche est grande pour que l'Initiative poursuive son développement, et contribue activement à la mise en œuvre de politiques et de projets concrets qui impacteront en profondeur les changements climatiques, les pratiques agricoles et la sécurité alimentaire mondiale.

Néanmoins, outre l'installation d'une gouvernance adaptée à travers ses quatre instances, et la mise en place d'outils collaboratifs et de communication permettant le développement d'un véritable travail en réseau, l'Initiative entre à présent dans sa phase opérationnelle.

L'implication croissante des partenaires et des membres tant sur le terrain, aux côtés des acteurs au quotidien que sont les agriculteurs et les forestiers, qu'à travers leurs appuis aux travaux scientifiques pour répondre aux questions en suspens ou encore au niveau financier pour porter des projets et accompagner le Secrétariat exécutif sera le gage de la réussite de notre communauté d'objectifs.

C'est à cet engagement et aux résultats obtenus au fil des mois, que seront jugés l'Initiative et ses promoteurs par les générations futures. Il va falloir à la fois agir vite, car les années d'action sont comptées pour parvenir à minima aux objectifs de l'accord de la COP21 de Paris, mais il faudra aussi agir avec prudence et réflexion, car en matière de stockage de carbone dans les sols, nous savons tous que de mauvais choix peuvent annihiler des années de travail consciencieux.

Dans ce contexte, les décisions prises au niveau des politiques en faveur du stockage du carbone dans les sols par les autorités compétentes aux niveaux provincial, national et régional, sont et seront d'une importance capitale.

C'est ce qu'a voulu mettre en exergue le World Future Council durant la COP 13 de la CNULCD à Ordos (Chine), en attribuant ses « Future Policy Awards 2017 » consacrés à la lutte contre la dégradation des sols, dont celui dans la catégorie « Vision » à l'Initiative « 4 pour 1000 ».

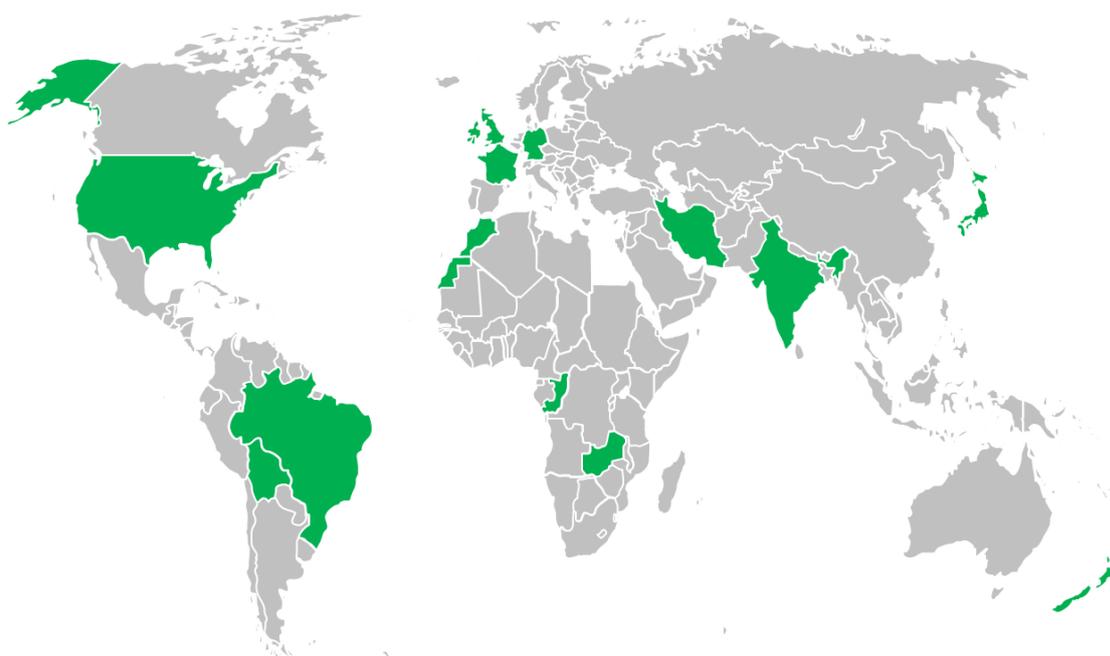
Il faut y voir un encouragement certain à poursuivre les efforts et redoubler d'énergie pour mettre en œuvre les objectifs de l'Initiative « 4 pour 1000 ».



Annexe 1

Composition du Comité Scientifique et Technique

- Dr. **AMIRASLANI Farshad** – Socio-eco natural resource management (Iran)
Professor **CHENU Claire** – Soil scientist – soil organic matter (France)
Dr. **GARCIA CARDENAS Magali** – Agroclimatology (Bolivia)
Dr. **KAONGA Martin** – Agroforestry carbon biogeochemistry (Zambia)
Dr. **KOUTIKA Lydie-Stella** – Soil scientist – soil organic matter (Rep of Congo)
Dr. **LADHA Jagdish** – Soil fertility and plant nutrition (India)
Dr. **MADARI Beata** – Soil scientist – C and N cycling (Brazil)
Dr. **RUMPEL Cornelia** – Forester – terrestrial organic matter (Germany)
Dr. **SHIRATO Yasuhito** – Agricultural and soil scientist (Japan)
Professor **SMITH Pete** – Soils and global change (United Kingdom)
Professor **SOUDI Brahim** – Agronomist – soil science (Morocco)
Dr. **SOUSSANA Jean-François** – Plant physiologist (France)
Dr. **WHITEHEAD David** – Crop physiologist – forestry (New Zealand)
Dr. **WOLLENBERG Lini** – Natural resource management (USA)



Répartition géographique des membres du Comité Scientifique et Technique

Annexe 2

Etats et Collectivités

Alberta (CA)
Allemagne
Andalousie – Consejería de Medio Ambiente y Ordenación del Territorio Junta de Andalucía
Argentine
Australie
Autriche
Bulgarie
Chili
Costa-Rica
Cote d'Ivoire
Croatie
Danemark
Espagne
Estonie
Éthiopie
Finlande
France
Great Barrington (MA – USA)
Hongrie
Iran
Irlande
Japon
Lettonie
Lituanie
Maroc
Mexique
Nouvelle-Zélande
Pays-Bas
Philippines
Pologne
Portugal
Région de Wallonie
Royaume-Uni
Sénégal
Slovénie
Suède
Tunisie
Ukraine
Uruguay

Forum Consortium

Oui	
Oui	Oui
Oui	
Oui	Oui
Oui	
Oui	Oui
Oui	
Oui	Oui
Oui	
Oui	Oui
Oui	Oui
Oui	
Oui	Oui
Oui	Oui
Oui	
Oui	
Oui	Oui
Oui	Oui
Oui	
Oui	
Oui	Oui
Oui	Oui
Oui	
Oui	Oui
Oui	
Oui	Oui
Oui	
Oui	Oui
Oui	Oui

Organisations internationales

CEDEAO
CGIAR
CIHEAM
FAO
Global Research Alliance
Global Water Partnership
ICRAF
NEPAD
OIV
UICN
UNCCD

Forum Consortium

Oui	Oui

Banques et fonds de développement

AFD
Asian Development Bank
Banque mondiale
Global Environment Facility

Forum Consortium

Oui	Oui
Oui	
Oui	Oui
Oui	Oui

Fondations

Country Carbon
Fondation Carasso
Fonds Livelihoods
The Prince of Wales's Charitable Foundation
United Nations Foundation

Forum Consortium

Oui	
Oui	
Oui	Oui
Oui	
Oui	Oui

Holistic Management International	Oui	
IFOAM	Oui	Oui
I give trees	Oui	Oui
Incroyables Comestibles Victoriaville	Oui	
Iraun Permakultura	Oui	
Kd-i Biokultúra Egyesület	Oui	
Les planteurs volontaires	Oui	
Maine Organic Farmers and Gardeners Association	Oui	
Mediterranean Eco-operation Program	Oui	Oui
Millenium Institute	Oui	Oui
Nawachione Foundation (Thaïlande)	Oui	Oui
Northeast Organic Farming Association of Vermont	Oui	Oui
Northeast Organic Farming Assn./Massachusetts Chapter, Inc.	Oui	Oui
Organic Consumers Association (USA)	Oui	Oui
People for change	Oui	
People4Soil	Oui	Oui
Planetary Health, Inc.	Oui	
Regeneration International, Argentina	Oui	Oui
Regeneration International, Zimbabwe	Oui	Oui
Regenerative Australian Farmers	Oui	
RHA	Oui	
Rural Advancement Foundation International, (RAFI)	Oui	
Sachamama Center for Biocultural Regeneration	Oui	Oui
Santa Barbara Permaculture Network	Oui	
SNCADA	Oui	
Soil Association	Oui	
Soil4climate	Oui	Oui
SPWD	Oui	
Terre Humanisme Maroc	Oui	Oui
The Hummingbird Project	Oui	
The Nature Conservancy	Oui	Oui
The Pacific Organic and Ethical Trade Community (POETCom)	Oui	
VermEcology	Oui	Oui
Via Organica	Oui	
WRI	Oui	
Permacultura romania	Oui	

Organisations à but lucratif

5 Deep Limited	Oui	
AES	Oui	
Afriglob Conseil	Oui	
AGROICONE	Oui	
Anadolu Meralar (Anatolian Grasslands)	Oui	
Apygec	Oui	
BACTIFERME	Oui	
BIO STRATEGIES	Oui	
CHAMAE	Oui	
Farming Secrets	Oui	
Fondation AVRIL	Oui	
global-natura	Oui	
Groupe Elephant Vert	Oui	
Institut d'appui au développement (IAD)	Oui	
Italpollina S.p.A.	Oui	
LHOIST AGRICULTURE	Oui	
LittoTea Co, LTD	Oui	
Luther Consulting	Oui	
Maia Technology	Oui	
Mézagri et SOBAC	Oui	
Milpa Films	Oui	
OrgaNeo	Oui	
Plant Health Cure BV	Oui	
Rainforest ECO Enterprises	Oui	
SCE aménagement & environnement	Oui	
SENAGRI	Oui	
The Crown Estate	Oui	
The Fair Carbon Exchange	Oui	
TOUT ALLANT VERT	Oui	
Valorhiz	Oui	
XLR8 Bio Sdn Bhd	Oui	
Ynsect	Oui	

Forum

